

Dépôt du Document de Référence AXA 2010

AXA annonce le dépôt de son Document de Référence 2010 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 18 mars 2011.

Le Document de Référence intègre notamment le Rapport Financier Annuel d'AXA, le Rapport du Président du Conseil d'Administration d'AXA sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société ainsi que le Rapport des Commissaires aux comptes y afférent, un descriptif du programme de rachat d'actions d'AXA et les informations requises relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Le Document de Référence est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation applicable et peut être consulté sur le site Internet de la Société (www.axa.com), notamment dans la rubrique Actionnariat individuel / Rapports annuels (en versions française et anglaise) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (en version française uniquement) (www.amf-france.org).

* * *